

# Compte rendu de la séance du conseil municipal du lundi 18 Janvier 2010

## **Conseillers présents :**

Mesdames et Messieurs , Bazin Nicolas, Benoît Michel, Colin Pascal, Dillschneider Jean-Paul, Doney Martine, Faivre Michel, Gaillard Simon, Gullaud Claude, Mairot René, Martin François, Martin Valérie, Noirot Michel, Thouvenot Yveline, Vagne Jean-Pierre.

**Absent et excusé :** Badoz Robert

**Secrétaire de séance :** Gullaud Claude

## **Ordre du jour :**

- 1 : Urbanisme
- 2 : Recensement
- 3 : Tarif et calendrier de location de la salle polyvalente
- 4 : Repas des anciens
- 5 : Délibérations
  - Prêt du chapiteau
  - Club trois
- 6 : Questions diverses

Le conseil débute à 19 h 00 par la lecture du compte rendu de la réunion du conseil du 14 Décembre 2009.

## **Ordre du jour**

### **1- Urbanisme :**

- GAEC Toitot – Ruroie : Couverture d'une fumière du bâtiment d'exploitation : accord du Conseil
- Marc Girardot – 5, Chemin des Mercureaux : Abri en bordure de piscine : le DDE demande un dossier complémentaire : absence de cotes -
  - Frédéric Guinchard - Chemin de l'Espérance. Construction d'un garage de 15 m2 en bois couleur chêne clair : Accord du conseil
  - Denis François - 8 route de Merey : Construction d'une véranda de 18,98 m2 : avis favorable du Conseil
  - Joseph Pointurier - 8 bis rue de la Motte Féodale : Construction d'un garage de 19,80 m2 : Demande d'informations complémentaire vis-à-vis du chemin
  - Emmanuel Piat - 11 rue du Mouthier :Construction d'un abri de jardin et modification de façade( ouverture d'une fenêtre à l'étage) .Avis favorable du Conseil
  - Jean Marc Gros - 16 et 18 rue de la Fontaine : Il n'y a pas de déclaration de fin de travaux à faire pour deux appartements car il y a un seul permis pour 4 appartements. Michel Noirot rencontrera M. Gros pour une clôture en bordure de la route qui ne figure pas sur le permis

## **2-Recensement :**

- Le recensement de la population s'effectuera du 21/01/2010 au 20/02/2010. Un carnet de tournée sera remis le 21 Janvier à Madame Reuter Micheline pour effectuer le recensement au bas du village, à la Forêt et au Croc de Fontain ; un autre carnet sera remis à Mademoiselle Delatre Stéphanie pour le haut du village, la Malpierre Chenevrey et la Chapelle des Buis

## **3 - Tarif et calendrier de la location de la salle polyvalente**

- Une réunion de la commission Fêtes et Cérémonie aura lieu le 2/02/2010 pour revoir les tarifs de location, les conditions de parrainage de la location ainsi que tous les usages des salles.
- La commission établira une convention de l'usage du chapiteau entre la commune et le Foyer Rural.

## **4 - Repas des anciens**

- Cent trois personnes sont inscrites au repas le 23 Janvier à la salle polyvalente. Un colis sera distribué aux personnes âgées hospitalisées

## **5 - Délibérations**

- **Prêt du chapiteau :** le Conseil à l'unanimité autorise le Maire à signer une convention pour le prêt du chapiteau entre la commune et le Foyer Rural

### **- Convention ATESAT :**

L'exposé du Maire entendu, et après délibération, à l'unanimité, décide à l'unanimité :

1 - de demander à bénéficier de l'ATESAT pour

- La mission de base	<b>213.30 Euros</b>
- Assistance à l'élaboration d'un diagnostic de sécurité routière	<b>10.67 Euros</b>
- Assistance à l'élaboration de programmes d'investissement de la voirie	<b>10.67 Euros</b>
- Gestion du tableau de classement de la voirie	<b>10.67 Euros</b>
- Etudes et travaux de modernisation de la voirie	<b>74.66 Euros</b>
<b>Total</b>	<b>: 319.95 Euros</b>

2 – d'approuver le projet de Convention à intervenir avec l'Etat pour l'exercice de ces missions pour une durée d'un an, renouvelable deux fois par tacite reconduction, pour une montant de 319.95 Euros par an.

Ledit montant sera revalorisé annuellement en prenant en considération l'évolution de l'index d'ingénierie dans les conditions définies à l'article 6 de l'arrêté du 27 Décembre 2002.

3 – d'autoriser Monsieur le Maire à signer la présente convention pour l'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire, qui prendra effet au 01/01/2010.

**- Club 3 :**

A l'unanimité le Conseil autorise le Maire à passer la commande à A.N.S. pour l'installation de prises informatiques dans une salle communale, pour un montant égal à 163.85 Euros TTC.

**6- Questions diverses :**

- L'association des Campings cars de l'Ouest demande un emplacement de 1500 à 2000 m<sup>2</sup> pour stationner 25 véhicules du Samedi 28/08/2010 à 17 heures au Dimanche 29 /08 /2010 à 17 heures. La commune leur proposera la cour et le parking du groupe scolaire

- Le club 3, par courrier, décide de restituer leur ancienne salle à la commune. Elle propose de céder : 1 meuble de cuisine, 10 tables et 41 chaises

- Par courrier, le SYBERT confirme pour 2010 l'autorisation de prise en charges des déchets verts collectés par la Commune.

-La commission consultative des usagers de la route propose, à la Chapelle des Buis, de déplacer le panneau 30 km /h vers les ralentisseurs, à l'intérieur du hameau. Une réflexion sur ce secteur sera portée par la commission correspondante.

-Monsieur Guy Laithier propose ses services pour déneiger une partie de la commune.  
Tarif : 70 euros de l'heure tous les jours de la semaine

-Réunions de commission :

- Gazette : 25 Janvier et 1<sup>er</sup> Février à 20h30
- Fête et cérémonie : 2/02/2010 à 20h30
- Finances : 24 /02/2010 à 20h30

- Gest'énergie : visite du Groupe Scolaire et de la Mairie pour faire un bilan énergétique le Jeudi 22/01/2010 à 8 heures

-Le Conseil du Développement Participatif est toujours à la recherche de volontaires pour ses réunions

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le Lundi 22 / 02 / 2010 à 20h30

La séance est levée à 21h 22

*Vu par nous, Jean-Paul DILLSCHNEIDER, Maire de FONTAIN, pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Locales –*

A Fontain, le 22 Janvier 2010